



Santeuil Patrimoine

Ensemble
pour participer à la **sauvegarde,**
la **restauration** et la **protection** du
Patrimoine Santeuillais.

L'association **Santeuil Patrimoine** a pour but de contribuer à la sauvegarde, la restauration et la protection du patrimoine de Santeuil et plus particulièrement de l'église Saint Pierre-Saint Paul et de son environnement :

- en promouvant toute action visant à faire connaître ce patrimoine
- en recherchant des fonds pour aider à sa restauration.

Si vous partagez ces objectifs, rejoignez « Santeuil Patrimoine ».

- Soit en adhérant,
- Soit en faisant un don (avec ou sans adhésion).

Pour une personne physique (particulier) :

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemples :

Don	Réduction impôt	Reste à charge
50 €	33 €	17 €
100 €	66 €	34 €
200 €	132 €	68 €

Pour nous contacter : contact@santeuilpatrimoine.fr

Site Internet : https://www.santeuilpatrimoine.fr

BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE DON

NOM-PRENOM :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Adresse mail (merci d'écrire en majuscules) :

.....@.....

- Adhésion (cotisation annuelle) =10 €
- Adhésion (10 €) + don.....€ =€
- Don sans adhésion =€

Règlement à effectuer :

- par chèque établi à l'ordre de "Association Santeuil Patrimoine"
- ou par virement sur le compte de l'association en précisant bien votre nom dans le libellé - FR 76 3006 6103 7700 0204 8330 180.

Bulletin d'adhésion/don à retourner par courrier à :

Laurence Pigouchet - 22 côte du Colombier - 95640 SANTEUIL

ou par mail à : tresorerie@santeuilpatrimoine.fr

- A réception de votre bulletin d'adhésion/don et de votre règlement, vous recevrez par mail un reçu pour une éventuelle défiscalisation.
- En adhérant à l'association Santeuil Patrimoine, je déclare en accepter les statuts consultables sur demande à : contact@santeuilpatrimoine.fr.

- J'accepte d'être photographié (-e) lors des événements organisés par «Santeuil Patrimoine» et autorise l'association à diffuser ces visuels.
(Rayer ces mentions dans le cas contraire).

Fait le à

Signature (précédée de la mention Lu et Approuvé)